

● Centre nautique PLÉNEUF VAL ANDRÉ

✘ ● PROTOCOLE SANITAIRE – STAGES – DECONFINEMENT --> PHASE 3



COVID-19



[www.cnpva.com](http://www.cnpva.com)

# LUTTE CONTRE LE COVID-19

## PROTOCOLE SANITAIRE

### PRATIQUE DES SPORTS NAUTIQUES

#### Centre nautique PLENÉUF VAL ANDRÉ

Recommandations et préconisations de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance dans la cadre de la réouverture des bases nautiques post confinement

STAGES A LA JOURNEE – ACTIVITES EN EXTERNAT

## EN AMONT DU STAGE

Nous avons mise en place par un affichage visible les protocoles :



Respect des  
gestes barrières



Mesures sanitaires  
générales pour  
les pratiquants



Mesures  
sanitaires  
sur le site



Mesures sanitaires  
suivies par  
le personnel

Le port du masque est fortement recommandé mais non obligatoire jusqu'à l'accès à l'eau puis dès le retour à la terre.



Nous recommandons au futur participant de venir avec son propre matériel de pratique (combinaison, gants, chaussons...) s'il en dispose. Ces matériels pourront être désinfectés au club suivant le même protocole que les équipements du club.



Nous recommandons au futur pratiquant de suivre des mesures de bon sens : ne pas se présenter à la séance en cas de symptôme, suspicion de symptôme (fièvre > à 37,8°, toux, gêne respiratoire...) ou en cas de contact avec un cas Covid-19 avéré dans les 15 derniers jours.



Nous remettons à chaque client, sous format papier ou par envoi numérique, un guide pratique détaillé des mesures que nous avons mises en place



# PENDANT LE STAGE

## ACCUEIL LE JOUR DU STAGE



Accueil des participants par le personnel muni de masques homologués



A l'arrivée, chaque participant se désinfecte les mains avec du gel hydro alcoolique mis à disposition à de nombreux emplacements, à l'entrée des locaux et dans les sanitaires.



**Attention, nouveau sens de circulation dans les locaux du CNPVA et utilisation des escaliers à sens unique.**



### Briefing mesures sanitaires

**En externat, il est demandé aux parents ou aux accompagnants des mineurs d'appliquer les règles spécifiquement mises en place dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 reçus par mail ou disponibles sur le site CNPVA.com**

Le personnel encadrant (porteur d'un masque à terre) rappelle les gestes barrières et explique les consignes sanitaires que les pratiquants doivent respecter

- Distance > 1 m entre les participants quand cela est possible
- Lavage des mains régulier
- Port du masque fortement recommandé jusqu'à l'accès à l'eau puis dès le retour à la terre pour les + de 11 ans.

Rappel spécifique des règles d'utilisation des sanitaires

- Gel hydro alcoolique à l'entrée des sanitaires,
- Lavage des mains (nous avons installé des distributeurs de savon liquide à pompes)
- Séchage des mains avec du papier jetable

## A NOTER



- Du gel hydro alcoolique est à disposition à l'extérieur des locaux et dans les sanitaires.
- Les gestes barrières et autres mesures sanitaires sont affichés visiblement.
- Des poubelles sans contact sont prévues à l'extérieur pour le dépôt des déchets.
- L'accès aux vestiaires est autorisé uniquement pour le dépôt de ses affaires de rechanges (dans une boîte individuelle ou un sac).

# ENCADREMENT DES SEANCES NAUTIQUES

## RESPONSABLE TECHNIQUE QUALIFIÉ (RTQ) MR ROUDOT ET RÉFÉRENT COVID-19 : MME JOLIVET VALERIE



Les RTQ nautiques encadrent les moniteurs qui ont en charge les stages. Ils sont notamment chargés :



- De s'assurer que les mesures d'hygiène sanitaire Covid-19 sont bien appliquées sur l'ensemble des activités du site,
- De rappeler chaque jour à chaque moniteur les consignes sanitaires,
- D'accompagner les moniteurs qui pourraient avoir des difficultés à mettre en œuvre ces mesures.

Si une personne présente sur site présente des signes suspects de Covid-19, le moniteur averti immédiatement le RTQ en charge de prendre les mesures adéquates.

## A NOTER



Chaque jour Le RTQ ou Référent Covid 19 fera un briefing aux moniteurs pour rappeler les mesures barrières et règles de distanciation.



# PREPARATION DE SEANCE

## EQUIPEMENTS DE PRATIQUE



### Distribution individuelle d'un gilet et d'une combinaison

Chaque pratiquant garde le même gilet et la même combinaison pour chaque séance qu'il va suivre. Un numéro est attribué à chaque équipement.



### Mise en tenue

- Les pratiquants se changent dans les vestiaires le 1er jour et le dernier jour.
- Le reste de la semaine, ils arrivent équipés.
- Le personnel peut conseiller les clients à une distance de plus d'un mètre pour s'équiper. Il sera équipé d'un masque si la distance d'1 mètre n'est pas possible
- Les affaires sont placées dans les sacs personnels des pratiquants et stockés dans une caisse plastique individuelle dans les vestiaires ou voiture personnelle.



## A COMPTER DU 22 JUIN



Les équipements de protection individuelle (gilets de flottabilité) pour la pratique nautique sont distribués individuellement, ils sont nettoyés par les usagers à l'aide du produit nettoyant prévu à cet effet avant d'être rangés sur le portant :

- BACTERLESS
- PRO COMBI

Un nettoyage à l'eau savonneuse est également possible et homologué.



# DEROULEMENT DE SEANCE

## Départ pour le site de pratique

Départ à pied avec une distance de plus d'un mètre entre chaque client.

## Briefing technique et échauffement

Distance de plus d'un mètre entre les clients. Port du masque par le moniteur.

## Pratique

Si les conditions le permettent, privilégier un écart de 1 longueur de support nautique entre chaque embarcation.

## Supports à équipage

La pratique en support collectif est de nouveau autorisée par les préfetures et la Fédération Française de Voile.



## SECURITÉ



Les conditions de navigation doivent être étudiées scrupuleusement : Par exemple pas de sortie dans plus de 20 nœuds exposés ou mer/eau trop agitée pour les stages destinés aux enfants afin de réduire les interventions de sécurité individuelle



Lors d'une intervention de sécurité liée à la récupération d'un pratiquant à l'eau, le moniteur porte un masque homologué. Les moyens techniques comme les bouées tubes de sauvetage, les éléments qui permettent de conserver une distance de plus d'un mètre avec le pratiquant sont privilégiés. En cas d'urgence ce protocole ne sera pas appliqué.

# FIN DE SEANCE

## RETOUR AU CENTRE NAUTIQUE

Retour à pied jusqu'à la zone de rassemblement prévue pour son activité avec une distance de plus d'un mètre entre chaque client.

Voici ce qui est écrit et valable depuis le 22 juin :  
" III.A.4.b) Vestiaires, douches et sanitaires : Les vestiaires collectifs sont fermés. Si leur usage est nécessaire, alors le nombre de personnes pouvant y accéder sera limité comme le nombre maximal de personnes accueilli en simultanément. Les emplacements où ils devront se tenir seront indiqués dans les vestiaires ainsi que les porte-manteaux dédiés."

## LES DESINFECTANTS UTILISES

### Pour les mains

Le lavage des mains avec du savon est le plus efficace !  
Du gel hydro alcoolique est installé sous forme de récipients à pompes devant de

### Pour les locaux

Au quotidien pour nettoyer les surfaces, nous utilisons des produits contenant un tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants. Outre son activité de dégraissage des surfaces, le tensioactif va également dégrader les lipides de l'enveloppe du virus SRAS-CoV-2 et ainsi l'inactiver

### Pour le matériel nautique (combinaisons, gilets de flottabilité et autres matériels nautique)

Le matériel nautique est désinfecté par le client avec de l'eau et du savon de Marseille.  
Le nettoyant virucide à la norme 14476 pourra être utilisé en cas de forte affluence au CNPVA.

## L'ORGANISATION DE LA DESINFECTION



### Pour les locaux

Nous porterons une attention particulière aux surfaces régulièrement touchées par les personnes (poignées de portes, robinetterie, assise des toilettes) en les désinfectants 1 fois par jour. Nous Privilégierons des portes ouvertes à la journée (accueil et sanitaires) afin de limiter les zones de contacts.

### ATTENTION !

Les opérations de désinfections ne doivent être réalisées que lorsqu'elles sont strictement nécessaires (l'usage répétitif du désinfectant peut créer des micro-organismes résistants au désinfectant, en plus d'exposer le personnel à des produits chimiques)

### Nettoyage des combinaisons et des gilets de flottabilité

Désinfection avec PRO COMBI ou BACTERLESS ou Eau Savonneuse

Chaque pratiquant garde le même équipement pour la séance suivante. Un numéro est attribué à chaque équipement.

### Nettoyage du matériel nautique autre

Le matériel nautique à quai sera nettoyé et désinfecté avec virucide NF 14 476

## A NOTER



Les douches de plage sur la promenade sont accessibles

Les vestiaires sont ouverts à partir du 22 juin.

Les vestiaires seront ouverts en respectant les mesures sanitaires publiées après le 2 juin. Les douches seront fermées durant toute la saison estivale.





40 Quai Célestin Bouglé  
BP 23-22370 - PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ  
Téléphone : 02 96 72 95 28  
E-mail : [accueil@cnpva.com](mailto:accueil@cnpva.com)